



NATIONS  
UNIES



Conférence diplomatique de  
plénipotentiaires des Nations Unies  
sur la création d'une Cour criminelle  
internationale

Rome, Italie  
15 juin - 17 juillet 1998

Distr.  
LIMITEE

A/CONF.183/C.1/WGE/L.6/Corr.1  
2 juillet 1998

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION PLENIERE  
Groupe de travail sur l'exécution

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ARTICLE 96

Contrôle de l'exécution et administration de la peine

Rectificatif

Paragraphe 1, deuxième ligne

Au lieu de : "et conforme" lire "et raisonnablement conforme".

-----

GE.98-70919 (F)  
ROM.98-1388